

SANREMO URBAN DOWNHILL 12/11/2022

RÈGLEMENT

SBS Asd, basée à Sanremo en Italie à Via Pietro Agosti n. 97, organise l'événement cycliste de type Urban Downhill appelé "Sanremo Urban Downhill" à Sanremo le 12 novembre 2022.

INSCRIPTIONS

en ligne sur www.sanremobikeschool.eu à partir du 26/09/2022 au tarif de 60 € - clôture des inscriptions le 07/11/2022 ou dans tous les cas, jusqu'à ce que le nombre maximum de 150 participants soit atteint.

Aucune inscription ne sera possible le jour de l'épreuve ni en aucun cas à l'accueil des athlètes.

L'inscription comprend le dossard, le t-shirt commémoratif de l'épreuve et les remontées jusqu'à la zone de départ.

PROGRAMME

Informations complètes disponibles sur le site www.sanremobikeschool.eu et sur la page Facebook <https://it-it.facebook.com/urbandownhillssanremo/>.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est nécessaire d'avoir toutes les conditions suivantes :

- Certificat médical requis par la législation en vigueur pour le cyclisme de compétition : la présentation d'un certificat médical inadapté rendra la participation impossible. Les athlètes étrangers doivent présenter le certificat médical requis pour les sports de compétition du pays d'origine. Les certificats médicaux doivent être valides à la date de l'événement et envoyés par e-mail aux organisateurs à l'adresse e-mail info@sanremobikeschool.eu ou via WhatsApp au +39.3479498882 au moment de l'inscription ou en tout cas au plus tard le 07/11/2022.
- Âge minimum autorisé de 14 ans à la date de l'événement.
- Eventuel certificat de vaccination Covid-19 valable au 12/11/2022 s'il est requis par la législation en vigueur au moment de l'événement

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas d'annulation de l'événement pour des raisons de force majeure ou pour des raisons atmosphériques, pour des impératifs de santé ou pour toute autre raison indépendante de l'Organisation, aucun remboursement ne sera dû aux participants.

L'Organisation se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler la course dans le cas où les conditions météorologiques mettraient en danger la sécurité des participants et des bénévoles.

ACCUEIL DES ATHLÈTES

Les participants seront accrédités au stand situé sur Piazza Muccioli à Sanremo le 11/11/2022 de 18h30 à 20h30 et le 12/11/2022 de 8h00 à 10h00. Les athlètes ne pouvant retirer leur dossard en personne pourront déléguer un tiers qui devra présenter une procuration écrite. *Aucune inscription ne peut être faite sur place.*

ZONE DE DÉPART

Le départ est prévu à Strada Sen. Ernesto Marsaglia, près du Sanctuaire de la Madonna della Costa.

Pour la première manche, le départ suivra le temps de qualification décroissant, pour la seconde, le temps décroissant de la première manche.

Pour des raisons de sécurité, le parcours de l'Urban Downhill Sanremo ne peut être testé par les athlètes que lors des séances d'essais libres prévues le samedi 12/11/2022 de 9h30 à 11h30 et en tout cas sur autorisation des organisateurs.

Pour les essais libres, chaque participant a droit à un maximum de n. 2 remontées avec la navette.

ZONE D'ARRIVÉE

La zone d'arrivée est sur la Piazza Muccioli

CHRONOMÉTRAGE

Le chronométrage est confié à Asd Cronometristi Riviera dei Fiori et les classements seront disponibles sur le site www.cronoimperla.it : des classements séparés seront établis pour les athlètes utilisant des vélos musculaires (dits conventionnels), des vélos à pédalage assisté (dits vélos électriques), vélos semi-rigides (sans assistance au pédalage). C'est le meilleur temps établi sur l'une des deux manches qui sera pris en compte.

RÉCOMPENSES

Il n'y a pas de prix en argent.

- Catégorie vélo musculaire

Les trois premiers hommes classés et les trois premières femmes classées seront récompensés, ainsi que par catégories d'âge avec des prix en nature :

Hommes

14-15 ans
16-17 ans
18-29 ans
30-39 ans
40-49 ans
50-59 ans
Over

Femmes

Moins de 18 ans
Plus de 18 ans

Les prix ne sont pas cumulatifs.

- Catégorie unique vélo électrique

Les trois premiers hommes classés et les trois premières femmes classées seront récompensés.

- Catégorie unique vélo semi-rigide

Les trois premiers hommes classés et les trois premières femmes classées seront récompensés.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

La participation, aux essais libres, à l'épreuve qualificative et aux deux manches, sera autorisée à l'athlète inscrit et équipé du matériel de sécurité minimum suivant :

- casque intégral monocoque avec mentonnière et attaché
- protections genoux et dos
- gants aux doigts couverts

COMPORTEMENT, TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET ASSOMPTION DE RESPONSABILITÉ

L'inscription volontaire et la participation conséquente à l'événement indiquent pour le participant ou pour le parent/tuteur si le participant est mineur :

- pleine compréhension et acceptation de ce règlement et de toute modification apportée
- l'autorisation de traiter les données personnelles conformément à l'art. 13 du décret législatif italien n.m. 196/03 et conformément à l'art. 13 RGPD (Règlement UE 2016/679)
- l'autorisation d'acquiescer le droit d'utiliser les images/vidéos sur lesquelles le participant peut apparaître même s'il est mineur
- la conscience que la participation à l'épreuve peut comporter des risques pour la sécurité personnelle du participant en fonction de la particularité de cette pratique sportive et des lieux où elle se déroule, dont on a pris connaissance ;
- l'engagement d'assumer, ou de faire assumer au mineur, sous peine d'exclusion de l'épreuve, un comportement conforme aux principes de loyauté et d'équité sportives lors de l'épreuve et de ne pas assumer, ou de ne pas faire assumer au mineur, en aucun cas, adopter un comportement contraire à la loi et aux règles du règlement pouvant mettre en danger la sécurité des participants et des tiers ;
- la prise en charge de toute responsabilité pouvant découler de l'exercice de l'activité sportive en question et dégageant les organisateurs de toute responsabilité civile et pénale, même objective, à la suite de blessures causées au participant, ou à des tiers et de maladies survenues au cours de la pendant toute la durée de l'événement, ou consécutifs à l'utilisation des infrastructures, ainsi que de toute responsabilité liée au vol et/ou à la détérioration de tout objet personnel du participant et à tout dommage matériel et immatériel et/ou frais (y compris frais juridiques), qui peuvent survenir à la suite de la participation à l'événement sportif, également à la suite du comportement du participant.